



Conseil de sécurité

Distr. générale
1^{er} mai 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 1^{er} mai 2020, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que, sous la présidence de l'Estonie, le Conseil de sécurité compte organiser par visioconférence une réunion de haut niveau selon la formule Arria le 8 mai 2020, sur le thème « Soixante-quinze ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale sur le sol européen – leçons de l'histoire sur la prévention de nouvelles atrocités, responsabilité du Conseil de sécurité ». À cet égard, l'Estonie a établi la note de cadrage ci-jointe (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Sven **Jürgenson**



Annexe à la lettre datée du 1^{er} mai 2020 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Note de cadrage relative à la réunion organisée selon la formule Arria sur le thème « Soixante-quinze ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale sur le sol européen – leçons de l'histoire sur la prévention de nouvelles atrocités, responsabilité du Conseil de sécurité », qui se tiendra le 8 mai 2020

Introduction

1. L'Estonie, qui assure la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai 2020, organisera une réunion de haut niveau selon la formule Arria sur le thème « Soixante-quinze ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale sur le sol européen – leçons de l'histoire sur la prévention de nouvelles atrocités, responsabilité du Conseil de sécurité ».

Objectifs

2. À la réunion de haut niveau, nous commémorerons le soixante-quinzième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale sur le sol européen. Le débat sera l'occasion d'une réflexion sur les mérites de l'ordre de l'après-guerre. L'objectif sera non seulement de tirer les leçons du passé, mais aussi de jeter un coup de projecteur sur les défis qui nous attendent. Il s'agira également de faire le point sur les menaces que font peser sur la sécurité les conflits actuels que connaissent l'Europe et le monde.

Contexte

3. L'ordre et la paix dans le monde ne vont pas de soi ; on ne le comprend souvent malheureusement qu'avec le recul. La dégradation progressive de l'ordre mondial peut entraîner en un instant des cataclysmes, et c'est dans ces conditions que le pire de l'humanité est susceptible de se faire jour. La question n'est pas de savoir ce qui causera l'effondrement de l'ordre mondial tel que nous le connaissons, mais ce qui peut le maintenir. Le Conseil de sécurité devrait ici montrer l'exemple.

4. Dans les domaines du maintien de la paix et de la sécurité internationales et de la prévention des atrocités, le bilan de l'Europe est globalement bon : en Europe, la paix aura 75 ans si l'on considère que sa date de naissance correspond à la fin de la Seconde Guerre mondiale sur le continent. La paix et la prospérité ont perduré en Europe parce qu'elles ont été cultivées et étayées par des principes démocratiques, des règles de bonne gouvernance, des institutions fortes et la coopération multilatérale, ainsi que par des normes communes et des alliances stables.

5. Malgré les nouveaux enjeux, les problèmes de sécurité ordinaires n'ont pas disparu en Europe. Nous demeurons témoins d'atteintes à la norme la plus importante de la Charte des Nations Unies : l'interdiction du recours à la force. La réunion pourrait également porter sur le rôle du Conseil dans les situations où les accords existants ne sont pas honorés. Ainsi, le Conseil peut montrer l'exemple en mettant en place un cadre de prévention des conflits et de stabilité pour le monde moderne. L'actuelle pandémie de coronavirus a des incidences sur chacun de nous, ainsi que sur le système multilatéral. Le multilatéralisme, articulé autour de l'Organisation des Nations Unies, n'a rien perdu de son importance. Pour l'Organisation, le moment est propice pour mener la discussion sur les moyens de préserver les mécanismes

internationaux de gestion des crises et de règlement des conflits en période de crise mondiale.

Modalités de la réunion

6. La réunion de haut niveau organisée selon la formule Arria sous la présidence de l'Estonie se tiendra à 10 heures le vendredi 8 mai 2020, par visioconférence. D'autres modalités techniques suivront.

7. La réunion sera présidée par le Ministre des affaires étrangères de la République d'Estonie, Urmas Reinsalu.

Intervenantes et intervenants

- La Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix
- Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission européenne (à confirmer)
- Timothy Snyder, professeur d'histoire à l'Université Yale

8. Des représentants d'États qui ne sont pas membres du Conseil de sécurité seront invités à faire des interventions ne dépassant pas trois minutes et axées sur les points susmentionnés.

9. Les intervenants sont invités à prendre la parole pendant dix minutes maximum.
